

*L'Initiative de prévention
de la Haine*

Le cas *Mein Kampf* en question

I – Articles de fond

c – Blogs

*L'Initiative de prévention
de la Haine*

France



« La Clemenza di Tito - Un scrutin imprévisible »

[Revue de presse](#)

Une édition critique de "Mein Kampf"

Par BM le 8 octobre 2011, 12:48 - [Lien permanent](#)

- [Histoire](#)
- [Lecture](#)
- [Édition](#)
- [Éducation](#)



Mein Kampf tombera en 2015 dans le domaine public. Que faire ? Les auteurs de cette [tribune](#) (http://www.lemonde.fr/livres/article/2011/10/06/pour-une-edition-critique-de-mein-kampf_1582887_3260.html) demandent à ce que soit établie une édition critique de l'ouvrage.

"Nous pensons qu'il est impératif que 2015 soit l'année où Parlement et instances européennes publient une recommandation demandant qu'un avertissement soit inclus dans chaque nouveau volume. Cet avertissement serait inspiré de celui exigé en France depuis 1979. Nous proposons également que cette signalétique s'applique à Internet par une démarche volontaire des gestionnaires

de sites et des moteurs de recherche.

Enfin, il est nécessaire que des éditions scientifiques soient publiées en différentes langues et donc en français [...]. L'usage en serait scientifique, pédagogique ; cela permettrait d'envisager enfin *Mein Kampf* comme un objet d'histoire et de battre en brèche un certain fétichisme qui entoure le texte. C'est un devoir d'histoire et de prévention pour l'avenir, d'autant plus nécessaire qu'aujourd'hui les cieux européens s'assombrissent sur les plans économique et politique."

Mais le plus important n'est-il pas de mettre l'accent sur l'apprentissage de la lecture ? Le bon lecteur étant celui qui peut aborder tout type de texte, y compris celui dont il est ici question, sans se laisser démonter.

 (http://www.lemonde.fr/livres/article/2011/10/06/pour-une-edition-critique-de-mein-kampf_1582887_3260.html)
[Lire l'article](#) (http://www.lemonde.fr/livres/article/2011/10/06/pour-une-edition-critique-de-mein-kampf_1582887_3260.html)

Source : [Le Monde](#), 06/10/11

[Envoyer à un ami](#)

[Fil des commentaires de ce billet](#)



Partager

Partager

Signaler un abus

Blog suivant

Créer un blog

Connexion

A toi l'honneur !

Celui de gueule, celui d'œil, satisfecit, gay life...

TWOSE*

Accueil

A bon entendre !

Le Dico

Photos

TOTAL DE PAGES VUES
DEPUIS LE 12/04/2011

111583

Suivre

@corto74



LES BILLETS D'AVANT

▼ 2011 (314)

► novembre (16)

▼ octobre (53)

PS: Le projet qui ne dérange plus personne...

Joey Starr est un putain de réac !

Philippe Poutou ou le degré zéro de la politique

La Chine au secours de l'euro, pourquoi pas ?

" Sur le visage de Mahomet ", Chiche M. Girard ?

Sarkozy convaincant pour 58% des Français

Laurent Fabius s'est vendu chez Sotheby's

Ce soir, il y a Sarkozy à la télévision

L'Euro, c'est la

MERCREDI 12 OCTOBRE 2011

Mein Kampf en liberté...



Je viens d'apprendre que le célèbre **Mein Kampf** du non moins célèbre Adolf allait tomber dans le domaine public dès le 1er janvier 2016. Si j'ai bien compris, c'est actuellement le land de Bavière qui en détient les droits de reproduction. La nouvelle pourrait apparaître comme anecdotique si ce n'étaient l'auteur et le contenu du bouquin: Primauté de la race aryenne, racisme, ébauche de la solution finale... Bref, c'est un livre qui pue, encore interdit de parution et de diffusion dans certains pays.

En tombant dans le domaine public, d'aucuns craignent l'utilisation qui pourrait en être faite. En effet, de facto, n'importe qui pourra l'utiliser comme bon lui semble, en faire sa propre interprétation et pourquoi pas en faire le livre de chevet de la famille, la référence, le manuel rassembleur de certaines écoles ou "associations"... Bref, diffusion maximale autorisée, légalisée: bibliothèques municipales, cinéma, écoles, cartables des lycéens, publicités pour une édition reliée plein cuir, La Pléiade, qui sait... De facto aussi sa lecture ne pourra plus être interdite ou taboue...

Danger ?

Un juriste, [Philippe Coen](#) a organisé semaine dernière un



RECHERCHER DANS CE BLOG

Rechercher

fourni par Google

DERNIÈRES IMPRESSIONS

Didier wrote...

Bah tout dépend s'il était déjà à la moitié du prix du...

Continue >>

marianne ARNAUD wrote...

S'en prendre à un homme politique qui n'a même pas...

Continue >>

corto74 wrote...

@estelle92: non, la mairie ne se réveille pas tard, cela...

Continue >>

estelle92 wrote...

Si on en avait déjà parlé, en 2002 si ma mémoire est...

Continue >>

corto74 wrote...

@didier: certes, un peu qu'il écrit bien le Camus et en...

Continue >>



MES RÉGULIERS...

1 sur 7

10/11/11 15:04

guerre !

Hollande, pas encore élu et déjà menteur !

Bernard-Henry Lévy ou l'indignation sélective

Jean Paul Huchon est un âne

Pour la Charia, hip, hip, hip, Hourra !

Ré-enchanter de vieilles lunes socialistes...

Quand le surendettement s'invite au mariage

Kadhafi is dead, c'est chouette, non ?

Les médiateurs culturels: quand Modemoeud innove

Un rêve inachevé

C'est gratuit, c'est petit, c'est Twitter !

Interview de Xavier Lemoine: L'islam à Montfermeil..

Gauche molle et caramels mous

L'UMP n'a pas de projet ? Rien d'anormal...

La guerre d'Algérie... vue du pont Saint Michel

On a parlé de victoire démocratique...

Le Luchini du dimanche: "Et puis voilà, et puis t..."

Primaires PS et abus de langage

Il s'est passé quelque chose aujourd'hui

Catéchisme et

colloque pour débattre du sujet et proposer, tout en constatant que cela ne suffirait pas à limiter la "diffusion de la Haine", que soit imposée pour toutes parutions à venir l'insertion d'un avertissement au lecteur. Cette imposition devrait être généralisée à tous supports utilisant et diffusant "l'oeuvre": sites internet, génériques de films, livres électroniques... Là, nous ne sommes pas comme avec *Tintin au Congo* et les préconisations de Coen me semblent tout à fait justifiées; un minimum . Prévenir plutôt qu'interdire. Une oeuvre, qui plus est de valeur historique incontestable, quel qu'elle soit, n'a pas à être interdite.

Reste tout de même une question à laquelle personne n'a voulu répondre pour l'instant ou prendre position: Puisque tombant dans le domaine public, n'importe qui, disais-je, pourra user du bouquin à sa guise; peut-on moralement et impunément, et compte tenu des "risques", faire du pognon avec ce type d'ouvrage ?

Folie passagère 868.



D'accord, pas d'accord: atoilhonneur@voila.fr

15

Publié par corto74 à l'adresse 6:45 PM

Recommander ce contenu sur Google

Libellés : [Mein Kampf](#)

Réactions : [chant \(2\)](#) [blas \(2\)](#) [exceptionnel \(0\)](#)

20 commentaires:

 **marianne ARNAUD a dit...**

En 1925 il y avait certainement un intérêt pour les Allemands à lire Mein Kampf, mon cher Corto, ne serait-ce que pour apprendre à quelle sauce ils seraient mangés. Ils l'ont lu, et n'ont rien vu venir. Aujourd'hui Mein Kampf représente un intérêt pour les historiens et les malades mentaux. Vous dites qu'il va tomber dans le domaine public : si "d'aucuns craignent patati...patata..." qu'ils fassent comme Hitler et organisent le 1er janvier 2016, un grand autodafé où on brûlerait tous les volumes qui traînent encore dans les bibliothèques et les armoires. Mais peut-être penseront-ils comme Heinrich Heine : "Là où on brûle des livres, on finit par brûler des hommes." Alors qu'ils laissent celui-ci tranquille, sans en parler, jusqu'à ce qu'il disparaisse dans le cimetière des livres morts que plus personne ne lit.

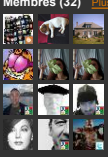
12 octobre 2011 20:03

 **FalconHill a dit...**

Toi, tu aimes les sujets et les titres qui font bien bien bien polémiques...

S'inscrire à ce site avec Google Friend Connect

Membres (32) [Plus »](#)



Vous êtes déjà membre ? [Connexion](#)



LES INFRÉQUENTABLES

 **Slate** Carlos, le Chacal bavard comme une pie

Luc Ferry est ici "Chroniques du temps présent"

 **La Maison du Faucon** Iphone : photo en HDR, ou pas ?

 **Partageons mon avis** Le choix stratégique me rend vert

Atlantico Sarko pense au mariage homo

 **Du petit monde de Gildan** Le Grand saut de Matt Schultz [Cage The Elephant]

Je n'ai rien à dire ! Et alors ?? Budget : taux de croissance de 1% ? Vraiment ?

 **Une vie de Tto** A être à deux sur le même morceau de gruyère, il va finir par manquer des trous ...

 **ChrisLife&Co** Sucrer c'est pas bien...

Chez Francis, faut sourire C'était le Parc de....?

« Mein Kampf » tombera dans le domaine public en 2016 : risques et mesures préventives



Par [Amandinesaf](#) - Publié le 13 octobre 2011

1 0

[Ecrire un article](#)

Le livre d'Adolf Hitler, "Mein Kampf", tombe dans le domaine public en 2016. Les esprits s'agitent pour trouver une mesure de "prévention" contre la dissémination de la haine via internet que véhiculera l'ouvrage.



Rédigé entre 1923 et 1924, le manifeste **fasciste** rédigé par **Adolf Hitler**, qui constitue un appel à la haine raciale et à l'[antisémitisme](#), tombera dans le domaine public aux 70 ans de la mort de son auteur, soit dès le 1er janvier **2016**.

L'ouvrage existe déjà dans certains pays, on en trouve **734 versions** papier dans toutes les langues à travers le monde. Pour le moment interdit en [Allemagne](#) et en Autriche, seul le **Land de Bavière** (dernière résidence d'Hitler) est propriétaire des droits.

Il est cependant autorisé aux **Etats-Unis** et en Grande-Bretagne au nom de la liberté d'expression. En France, il est possible de le trouver en tant que chercheur, et avec des précautions particulières.

Mais une fois le livre en libre accès, les **citations** risquent de fuser sur le net, et pas seulement sur les

blogs **néo-nazis**.

Philippe Coen, juriste et fondateur de l'Initiative pour la prévention de la haine, s'engage dans l'affaire et demande au Parlement qu'une résolution soit prise pour prévenir les dérives internet, il explique dans une **interview** : « Son arrivée dans le domaine public à partir du 1er janvier 2016, **70 ans** après la mort de l'auteur, risque d'accroître sa diffusion et il serait peut-être temps de mettre en place un outil **universel** de lecture » Il ajoute : « Il reste un peu de temps avant 2016, mais c'est un rendez-vous avec l'**Histoire** à ne pas manquer. Nous sommes ouverts à tous les hommes et femmes politiques qui s'y intéresseront ».

La solution serait donc d'apposer une signalétique avant chaque mention de l'œuvre « Concernant la diffusion sur **Internet**, un onglet sur chaque page permettrait le renvoi à l'**avertissement**, traduit dans toutes les langues disponibles sur le site. ».

Il fait appel aux institutions pour créer, en plus, un [label](#) « **édition responsable** » ou « haine zéro » que **Google** mettrait en tête de liste, avant toute citation à caractère « nazi ».

Contre les accusations d'entrave à la liberté d'expression, il répond qu'il s'agit plutôt mais d'éducation. Notre approche est de dire que face à la haine, il ne faut pas faire l'**autruche**", son entreprise tend davantage à faire de l'internaute un « responsable devant l'histoire ».

On sait en effet que **Mein Kampf** aurait inspiré Anders Behring Breivik, l'auteur des attaques meurtrières du 22 juillet en Norvège, et qu'il continue de fasciner dans certains pays comme la Turquie, l'Inde, le Japon ou certains pays du Moyen Orient, où sa diffusion est assez large. Entre 1923 et 1945, le livre avait été vendu en **12 millions d'exemplaires**.

Le règlement s'appliquerait à l'ensemble de la communauté européenne. Mais la liberté de l'expression est-elle soluble dans la **pédagogie** ? Le **débat** est ouvert.

A VOIR AUSSI

[John Galliano soupçonné d'antisémitisme, Dior le suspend](#)

[Médias online : la censure pour limiter les commentaires racistes ?](#)

[« Juif ou pas juif » : Apple fait marche arrière](#)

Cet article a été publié par un membre de la communauté, et non par la rédaction de Terrafemina. L'opinion qui peut y être exprimée n'engage que son auteur. Quant au contenu, il peut comporter des erreurs. N'hésitez pas à [nous en faire part](#) via le formulaire de contact

[Tous les articles Labo d'idées](#)

Voir aussi : [livres](#)

Radiomee - Radio en ligne

Écoutez toutes les radios de la FM et du monde. Inscription gratuite
www.radiomee.com/radios-en-ligne

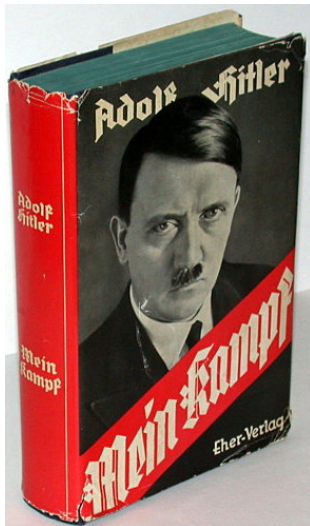
Jeu Trésor de Kellogg's

2 équipes rivales : qui goûtera à la victoire ? A vous de décider !

facebook.com/Tresor-de-K 

[INICIO](#) - [HOME](#)[Lundi 17 octobre 2011](#)

MEIN KAMPF ENTRERA DANS LE DOMAINE PUBLIC EN 2015



En 2015, Mein Kampf tombera dans le domaine public. Soixante-dix ans après la mort d'Adolf Hitler, ce livre sera librement publiable, en application du droit d'auteur. Ce pavé dont la lecture est pour le moins indigeste, l'un des best-sellers du XXe siècle, la "bible" du régime nazi, franchira donc bientôt une nouvelle étape dans son existence publique. Cette étape peut paraître symbolique – en effet, on trouve déjà aujourd'hui des exemplaires de Mein Kampf dans diverses langues, et en version électronique gratuite sur Internet –, mais de nombreuses nouvelles éditions sont à prévoir, dans des buts variés, politiques ou commerciaux.

Alors que faire ? Espérer que le livre, qui s'est probablement vendu à 100 000 exemplaires officiels en France depuis 1945, meure de sa belle – ou moins belle – mort est une idée bien naïve. L'objet bouge encore, fascine, terrifie et suscite des projections souvent irrationnelles. Loin de vouloir le censurer ou l'interdire, ce qui serait une erreur majeure, nous pensons qu'il faut le prendre en main, le lire, le faire lire aux étudiants, l'expliquer et étudier son histoire éditoriale compliquée.

Bref, il faut prendre date. Et préparer ce tournant, et s'y préparer plusieurs années à l'avance, à cause de l'importance de l'enjeu. Pour cela, il faut aller dans trois directions : obtenir qu'un avertissement soit apposé sur le texte, que des éditions scientifiques soient publiées et que les acteurs d'Internet se mobilisent pour placer, là aussi, des signalétiques adaptées à la communication en ligne. Nous défendons l'idée que cela soit décidé en premier lieu au sein de l'Union européenne, là où s'est déployée la destruction nazie. Il est temps que l'Europe unifiée décide du statut de ce texte qui a déterminé son histoire, statut qui est aujourd'hui complexe et flou, reflétant les difficultés que l'on a encore à appréhender l'ouvrage.

Certes, les Protocoles des Sages de Sion (un faux antisémitisme sans revendication possible de droits d'auteur aujourd'hui) ont été, et sont encore probablement plus diffusés aujourd'hui que Mein Kampf, mais le livre d'Hitler a eu une importance bien plus grande dans l'histoire. Cette importance contraste d'ailleurs avec le faible nombre de recherches qui lui sont consacrées. Si l'objet est bien central, tout se passe comme si l'Europe voulait le mettre à distance. Et l'un des arguments de cette mise à distance, souvent répété, est son caractère illisible. Fatras d'idées souvent datées du siècle précédent, de nationalisme, de pangermanisme, d'eugénisme et de racisme, le livre prétendait toutefois à une certaine cohérence et constituait une bombe à retardement. En Allemagne, il fut diffusé à près de 12 millions d'exemplaires jusqu'en 1945 (les membres des organisations nazies et les jeunes mariés le recevaient en cadeau). Les Allemands ont eu beau jeu de dire après la guerre qu'ils ne l'avaient pas lu : Mein Kampf a été étudié dans les écoles, aux jeunes hitlériennes, il a été cité à tout-va.

Par ailleurs, son histoire éditoriale est particulièrement compliquée. Les éditions successives en allemand ont été amendées en fonction des visées du moment de la politique extérieure du Reich. Quant à l'histoire de ses traductions, elle reste à écrire.

Depuis 1946, les droits d'auteur du livre sont – comme l'ensemble des biens d'Hitler – la propriété du Land de Bavière. Le Land a tenté pendant des décennies de faire interdire la réédition du livre, intentant même de temps en temps des procès à l'étranger, comme en 1992 en Suède. Embarrassés, les fonctionnaires du ministère des finances du Land sont réticents à s'exprimer sur le sujet. Il semble cependant que la Bavière ait déjà anticipé la fin de ses droits et ait largement diminué ses interventions ces dernières années.

En France, la seule édition complète date de 1934. Elle a été publiée par Fernand Sorlot dans ses Nouvelles Editions Latines. Sorlot fut un personnage, qui prenait beaucoup de liberté avec le droit d'auteur : ce militant nationaliste a publié Mein Kampf afin de dénoncer le danger qu'il représentait pour la France occupée. Il sera condamné à dix ans d'indignité nationale à la Libération. Les éditions Eher lui intentèrent des poursuites en 1934, avec le soutien d'Hitler lui-même, pour atteinte au droit d'auteur. Non pas qu'Hitler ait voulu limiter la diffusion de son pensum de plus de 700 pages, mais il voulait en éviter une lecture exhaustive en France, pays qu'il attaquait violemment en annonçant l'expansion allemande. Sorlot fut condamné, mais les Editions latines ont continué jusqu'à

Partager l'article ! Mein Kampf entrera dans le domaine public en 2015

aujourd'hui à publier le livre. D'où cette ironie de l'histoire : la seule période durant laquelle Mein Kampf a été interdit en France fut celle de l'Occupation. A côté de la version complète, mais à la traduction discutée, des dizaines de versions tronquées ont circulé avant la seconde guerre mondiale. Les sympathisants du nazisme ou les tenants d'une politique d'apaisement en ont gommé les parties les plus violentes contre les juifs ou la France, tandis que ses adversaires voulaient le diffuser à titre d'avertissement.

Aujourd'hui, la situation éditoriale de l'ouvrage varie selon les pays. Il existe une édition récente incomplète en Italie, un ouvrage d'extraits commentés en Israël. Le livre circule aussi largement dans le reste du monde, notamment en Amérique du Sud, en Europe de l'Est, dans le monde arabe et en Iran. En Inde, on le trouve partout, y compris dans les gares et les aéroports. Au Japon, une version manga touche la jeunesse. Les chiffres précis de diffusion manquent, mais il n'y a aucun signe de ralentissement des ventes. Chacun de ces pays y trouve une projection de ses extrémismes politiques : mythes aryens en Iran, antisémitisme catholique au sud de l'Amérique, fascination de l'esthétique du IIIe Reich auprès d'une partie du lectorat japonais. Le récent succès en Turquie – 100 000 exemplaires auraient été vendus en un trimestre en 2005 – serait lié à la montée du nationalisme (sur ces points, voir le documentaire et le livre d'Antoine Vitkine : Mein Kampf. Histoire d'un livre, Flammarion, 2009).

Le rapport du droit à Mein Kampf est donc bien complexe. Les contradictions et incohérences des règles de diffusion actuelles du texte surprennent. Certaines nations interdisent (dont l'Allemagne et l'Autriche), d'autres cultivent la passivité, d'autres acceptent l'application du droit d'auteur, d'autres encore ignorent la mise en oeuvre de ces droits. La France a trouvé une solution intéressante ex post : la cour d'appel de Paris, dans un arrêt du 11 juillet 1979 (Licra/Nouvelles Editions latines), a imposé l'insertion d'un avertissement. Cette approche a bien fonctionné jusqu'à ce que l'émergence d'Internet la remette en question.

Cependant, alors que l'Europe s'est construite sur son refus de la barbarie nazie, n'est-il pas surprenant qu'il n'existe aucune politique unifiée sur la diffusion d'un texte comme Mein Kampf ?

Nous pensons qu'il est impératif que 2015 soit l'année où Parlement et instances européennes publient une recommandation demandant qu'un avertissement soit inclus dans chaque nouveau volume. Cet avertissement serait inspiré de celui exigé en France depuis 1979. Nous proposons également que cette signalétique s'applique à Internet par une démarche volontaire des gestionnaires de sites et des moteurs de recherche.

Enfin, il est nécessaire que des éditions scientifiques soient publiées en différentes langues et donc en français (un projet peu avancé existe en Allemagne, porté par l'Institut d'histoire contemporaine de Munich). L'usage en serait scientifique, pédagogique ; cela permettrait d'envisager enfin Mein Kampf comme un objet d'histoire et de battre en brèche un certain fétichisme qui entoure le texte. C'est un devoir d'histoire et de prévention pour l'avenir, d'autant plus nécessaire qu'aujourd'hui les lieux européens s'assombrissent sur les plans économique et politique.

Nous demandons la création d'un Observatoire de la prévention de la haine pour étudier et proposer des solutions autour de la diffusion de Mein Kampf en particulier et de l'ensemble des textes incitant à la violence (ce que les Anglo-Saxons nomment le "hate speech").

Les trois volets de l'initiative forment un tout. Mein Kampf doit devenir un objet d'explicitation et d'histoire. C'est le seul moyen d'en désamorcer le caractère si fascinant et si destructeur qu'il recèle encore.

Philippe Coen, juriste et fondateur de l'Initiative de prévention de la haine ;
Jean-Marc Dreyfus, historien (Université de Manchester) ;
Marie-Anne Frison-Roche, professeur de droit (Sciences Po Paris) ;
Ominique de la Garanderie, avocate, ancien bâtonnier du barreau de Paris ;
Olivier Orban, éditeur, PDG des éditions Plon ;
Ana Palacio, avocate, ancienne ministre des affaires étrangères espagnole.



[CONTACT](#) [C.G.U.](#) [SIGNALER UN ABUS](#) [ARTICLES LES PLUS COMMENTÉS](#)

Partager l'article ! Mein Kampf entrera dans le domaine public en 2015: En 2015, Mein Kampf tombera dans le domaine ...



Vendredi 16 décembre 2011

– Par L'Armurerie

"Mein Kampf" dans le domaine public

En 2016, l'ouvrage d'Adolf Hitler, Mein Kampf, relèvera du domaine public, et d'ores et déjà, plusieurs intellectuels se posent la question d'une nécessaire signalisation sur le livre.

Philippe Coen, juriste, est à l'origine de la réflexion, accompagnée par des historiens, mais également des éditeurs et des philosophes qui se sont regroupés derrière le nom "L'initiative pour la prévention de la haine", [Hate Prevention Initiative](#).

Interview de Philippe Coen sur France 24, qui revient sur les droits actuels d'édition de l'ouvrage, en France plus particulièrement.

"L'Initiative en quelques mots:

Edifier une Charte prévoyant aux signataires d'adopter une approche volontaire de mise en avant des textes de respect et de tolérance. L'Initiative consiste à prévenir des conséquences de la dissémination de la haine en résurgence, notamment sur Internet. La Charte est signée à l'occasion de l'imminence de la mise dans le domaine public du texte symbolique de la haine qu'est "Mein Kampf".

Colloque "Mein Kampf ou la banalisation de la haine", Paris, octobre 2011

Ouverture avec Jean Castelain, Jean Yves Leborgne, Philippe Coen

Diffusion et réception de Mein Kampf : d'hier à aujourd'hui, avec Fabrice D'Almeida, Josselin Bordat, Abram Coen, Jean-Marc Dreufus, Linda Ellia, Edith Raim

[Vidéos du Colloque sur le site d'Akadem](#)

"[Le droit en questions](#)" avec Marie-Anne Frison Roche, Loraine Donnedieu de Vabre, Stéphane Marchand, Philippe Schmidt

"[Points de vue croisés et questions d'édition](#)" avec Alain-Gérard Slama, Jen-Marc Sauvé, Olivier Orban, Marc Mossé, Anthony Rowley

[Plus](#)

[Email](#)

Publié dans : [cartouches](#)

[Imprimer](#)

CRÉER UN BLOG GRATUIT SUR [OVER-BLOG.COM](#) – [CONTACT](#) – [C.G.U.](#) – [RÉMUNÉRATION EN DROITS D'AUTEUR](#) – [SIGNALER UN ABUS](#)

Partager l'article ! "Mein Kampf" dans le domaine public: En 2016, l'ouvrage d'Adolf Hitler, Mein Kampf, relèvera du domaine public, et d'ores et déjà, plusieurs i ...

Rebecca Benhamou

My portfolio

About Contact

Mein Kampf renaît de ses cendres

Publié le 21 février 2012



Soixante-dix ans après la mort d'Adolf Hitler, *Mein Kampf* est de nouveau un best-seller. Devenu un manga à succès au Japon, il s'est répandu dans le monde arabe, mais aussi en Inde, en Turquie et en Iran. Et le livre continue de défrayer la chronique : à partir du 1^{er} janvier 2016, il tombera officiellement dans le domaine public. Le compte à rebours est lancé. Que faire de ce document fondateur du Troisième Reich ? Comment lutter contre sa diffusion sur internet ?

Best-seller...70 ans après la mort d'Hitler

Philippe Coen, juriste, a tenté d'apporter une réponse à ces questions. Il est le fondateur de « l'Initiative de prévention de la haine », un forum de réflexion qui réunit de nombreuses signatures, telles que les historiens Fabrice d'Almeida et Jean-Marc Dreyfus. Lorsqu'on l'interroge sur l'origine du projet, Philippe Coen fait tout de suite référence à un article paru dans *Libération* en octobre 2009, décrivant les ventes record d'une édition manga de *Mein Kampf* : « J'ai eu un choc quand j'ai lu cet article », confie-t-il.

A partir de là, le projet prend forme, et l'objectif est double : Philippe Coen et ses acolytes

veulent mettre en place « *un outil universel de lecture* », une signalétique à valeur d'éclairage historique, tant pour la version papier que sur le web. « *Il n'existe pas de signalétique en France applicable à la prévention de la haine. Les normes et labels ISO apposés sur des contenus tels que les jeux vidéos ou les DVD Blue-Ray ont un niveau d'autorité supranationale. Les normes PEGI en sont un exemple, la mention « explicit » sur les chansons disponibles sur iTunes en est un autre.* » A l'instar des signalétiques apposées sur les paquets de cigarettes et sur l'alcool, le but final est d'avertir le lecteur-consommateur.

Mein Kampf 2.0

Et quid de sa diffusion sur le web? Lire Mein Kampf sur internet est un jeu d'enfant. Après avoir tapé le titre du livre dans le moteur de recherche, Google affiche 9 530 000 résultats. « *Les acteurs du web ne peuvent choisir de rester insensibles,* » réagit Philippe Coen. « *Les fournisseurs de service aiment à se réfugier derrière la sacro-sainte neutralité d'internet, qui neutralise leur responsabilité et l'atteinte à leurs revenus.* »

Ulrich Sieger, professeur de droit pénal, de droit de l'information et d'informatique juridique à l'Université Ludwig-Maximilians à Munich, distingue trois catégories de responsables de l'infrastructure du web: les opérateurs de réseau, les fournisseurs d'accès et les fournisseurs de service d'hébergement, ou « hébergeurs ». Sieger estime qu'il est impossible pour les deux premiers de filtrer les contenus acheminés via internet et qu'ils sont ainsi dégagés de toute responsabilité pénale. En revanche, il préconise une intervention au niveau des hébergeurs, qui peuvent stocker des contenus illicites sans le savoir. S'il n'est ni possible ni souhaitable de tout contrôler, les hébergeurs peuvent décider d'agir contre certains contenus illicites, dans la mesure où ils ont connaissance de leur présence. Néanmoins, la législation européenne ne les oblige en rien à organiser un tel contrôle. Toute intervention relève donc de la bonne volonté des acteurs du web et s'effectue sur la base d'une action volontaire.

Un non-dit européen

Second objectif du projet de Philippe Coen : remédier à une incohérence politique et juridique : « *il n'existe pas aujourd'hui de réponse unifiée au sujet de la dissémination de Mein Kampfen Europe. Cela n'a pas de sens !* » s'indigne-t-il. « *Notre projet adresse cette désunion au sein de l'Union européenne.* »

En effet, la souveraineté nationale prime quand il s'agit du livre-symbole. Pas de supranationalisme européen quand on parle d'Hitler. Certains choisissent l'interdiction totale, tels que l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas et, depuis mars 2010, la Russie. D'autres préfèrent une publication encadrée, comme la France. Et enfin le Royaume-Uni, s'alignant sur le modèle américain, qui prône une liberté d'expression sans compromis.

Les yeux sont maintenant rivés sur le Land de Bavière, unique détenteur des droits d'auteur internationaux du texte et des biens d'Hitler. Les autorités bavaroises les ont utilisés à plusieurs reprises pour empêcher la publication d'éditions complètes et non commentées dans d'autres pays. Par ailleurs, une réédition du livre accompagnée de commentaires est prévue

d'ici à 2015, sous la direction de l'Institut munichois d'histoire contemporaine.

Mein Kampf en France : un parcours controversé

En France, la publication de *Mein Kampf* est inextricablement liée à la vie d'un homme, Fernand Sorlot, fondateur des Nouvelles Editions Latines. Proche de la droite maurrassienne, le jeune Sorlot, alors âgé de 29 ans, publie *Mein Kampf* en français sans l'autorisation de son auteur. La suite est prévisible : Hitler les poursuit en justice devant le Tribunal de commerce de la Seine pour violation de droit d'auteur. Alors considéré comme simple auteur, Hitler sera soutenu par la Société des Gens de Lettres, et Sorlot par la LICA – qui achètera 5 000 exemplaires et les distribuera à des hauts fonctionnaires et intellectuels français pour révéler les véritables desseins d'Hitler. Le maréchal Lyautey a même écrit en exergue de cette édition : « *Tout Français doit lire ce livre* ». Mais le 18 juin 1934, soit moins d'un an après son arrivée au pouvoir, Hitler gagne finalement son procès. Ironie de l'Histoire : l'Occupation a été la seule période pendant laquelle *Mein Kampf* a été interdit en France, le livre regorgeant de diatribes anti-françaises.

Par ailleurs, l'itinéraire de Sorlot va prendre un tout autre tournant durant l'Occupation. Après avoir publié *Mein Kampf* pour dénoncer le nazisme, il finit par collaborer avec l'ennemi et sera condamné à vingt ans d'indignité nationale à la Libération. En 1978, il réédite le livre et sera poursuivi en justice par la LICA, son défenseur d'alors, qui obtient 80 000 francs de dommages et intérêts. Compte tenu de l'intérêt historique de *Mein Kampf*, la Cour d'Appel de Paris décide d'autoriser la vente du livre dans un arrêt du 11 juillet 1979, en exigeant l'insertion d'un avertissement au lecteur de huit pages.

Interrogé sur la diffusion actuelle de *Mein Kampf* en France, François Sorlot, descendant du fondateur des Nouvelles Editions Latines et directeur de la maison, révèle que 300 exemplaires sont vendus en moyenne dans l'Hexagone chaque année. Il confesse n'avoir jamais pu lire *Mein Kampf* en entier : « C'est un livre illisible », confie-t-il, « je me suis arrêté au bout de 80 pages. »

Ainsi, il semble que la signalétique de Philippe Coen soit dans la continuité de cet avertissement au lecteur datant de 1979, en s'attaquant cette fois à la diffusion du livre sur internet.

L'art contre les mots

Mais y a-t-il d'autres façons de faire taire ce livre-symbole ? Linda Ellia, artiste photographe et peintre, l'a prouvé. Si Philippe Coen s'est attelé au juridique, Linda Ellia a utilisé son art comme une arme contre *Mein Kampf*. De l'art pour avoir le dernier mot. Et quelle réussite ! Car *Mein Kampf* est à la fois l'arme et la cible à abattre : avec la participation de 700 personnes, Linda Ellia a distribué des pages du livre à des artistes, des intellectuelles, des réalisateurs et des inconnus en leur demandant de s'exprimer, de réagir, chacun à sa manière : sur ces pages, ils ont dessiné, peint, brûlé, écrit, découpé, rayé, collé des photos...

Ce projet est devenu un livre, « Notre combat », paru aux Editions du Seuil en 2007. « En tout et pour tout », dit-elle, « ce projet a occupé quatre ans de ma vie, jour et nuit. C'était jubila-

toire. J'ai le sentiment d'avoir pu poser mes mots sur les siens, de la défigurer, de lui régler son compte. » Une belle initiative dont la marraine n'est autre que Simone Weil.

Linda Ellia et Philippe Coen pointent du doigt l'importance de ce livre, hautement symbolique, à ne laisser en aucun cas dans l'espace public sans encadrement. Et, comme le conclue Philippe Coen : « Le compte à rebours est presque achevé d'ici à 2015. Il est encore temps. Il est permis de croire que ce type de manifestation autorisera d'ici là un réveil des consciences. »

(Article paru dans l'Arche magazine, février 2012)

Share this:

Twitter

Facebook

J'aime

J'aime

No comments yet...

Répondre

Entrez votre commentaire...

Entrez vos coordonnées ci-dessous ou cliquez sur une icône pour vous connecter:



Email (obligatoire)

(Address never made public)

Nom (obligatoire)

Site web

☐ Avertissez-moi par email des nouveaux commentaires.

Laisser un Commentaire

Lire la suite

« Vanity Fair s'invite à Hollywood Le "Black Fashion Power": un fashion dérapage? »

*L'Initiative de prévention
de la Haine*

Belgique

[Partager](#) [Signaler un abus](#) [Blog suivant»](#) [Créer un blog](#) [Connexion](#)

DiverCity

Le blog de l'actualité interculturelle et bruxelloise

LUNDI 31 OCTOBRE 2011

Pour une édition critique de "Mein Kampf"



En 2015, Mein Kampf tombera dans le domaine public. Soixante-dix ans après la mort d'Adolf Hitler, ce livre sera librement publiable, en application du droit d'auteur. Ce pavé dont la lecture est pour le moins indigeste, l'un des best-sellers du XXe siècle, la "bible" du régime nazi, franchira donc bientôt une nouvelle étape dans son existence publique. Cette étape peut paraître symbolique - en effet, on trouve déjà aujourd'hui des exemplaires de Mein Kampf dans diverses langues, et en version électronique gratuite sur Internet -, mais de nombreuses nouvelles éditions sont à prévoir, dans des buts variés, politiques ou commerciaux.

Alors que faire ? Espérer que le livre, qui s'est probablement vendu à 100 000 exemplaires officiels en France depuis 1945, meure de sa belle - ou moins belle - mort est une idée bien naïve. L'objet bouge encore, fascine, terrifie et suscite des projections souvent irrationnelles. Loin de vouloir le censurer ou l'interdire, ce qui serait une erreur majeure, nous pensons qu'il faut le prendre en main, le lire, le faire lire aux étudiants, l'expliquer et étudier son histoire éditoriale compliquée.

Bref, il faut prendre date. Et préparer ce tournant, et s'y préparer plusieurs années à l'avance, à cause de l'importance de l'enjeu. Pour



Project: Versterking van interculturele dialoog in Brussel (Miroir asbl-vzw)

TELELADEN - TÉLÉCHARGER
REFLETS MAGAZINE

Reflets Magazine n°16 [Le Guide]
Reflets Magazine n°16

ARCHIVES DU BLOG

- ▼ 2011 (680)
 - novembre (14)
 - ▼ octobre (37)
 - Pour une édition critique de "Mein Kampf"
 - Engagement pour la paix et le dialogue interreligi...
 - ARABISCHE WERELD KAN NIET OM ISLAM HEEN
 - Cultiver un potager, c'est très bon pour la santé!...
 - Un pays arabe laïc, c'est possible
 - Nezha Haffou, Pianofabriek: 'Integratie moet van t...
 - Bert Anciaux gaat doctoreren

cela, il faut aller dans trois directions : obtenir qu'un avertissement soit apposé sur le texte, que des éditions scientifiques soient publiées et que les acteurs d'Internet se mobilisent pour placer, là aussi, des signalétiques adaptées à la communication en ligne. Nous défendons l'idée que cela soit décidé en premier lieu au sein de l'Union européenne, là où s'est déployée la destruction nazie. Il est temps que l'Europe unifiée décide du statut de ce texte qui a déterminé son histoire, statut qui est aujourd'hui complexe et flou, reflétant les difficultés que l'on a encore à appréhender l'ouvrage. Certes, les Protocoles des Sages de Sion (un faux antisémitisme sans revendication possible de droits d'auteur aujourd'hui) ont été, et sont encore probablement plus diffusés aujourd'hui que Mein Kampf, mais le livre d'Hitler a eu une importance bien plus grande dans l'histoire.

Cette importance contraste d'ailleurs avec le faible nombre de recherches qui lui sont consacrées. Si l'objet est bien central, tout se passe comme si l'Europe voulait le mettre à distance. Et l'un des arguments de cette mise à distance, souvent répété, est son caractère illisible. Fatras d'idées souvent datées du siècle précédent, de nationalisme, de pangermanisme, d'eugénisme et de racisme, le livre prétendait toutefois à une certaine cohérence et constitua une bombe à retardement. En Allemagne, il fut diffusé à près de 12 millions d'exemplaires jusqu'en 1945 (les membres des organisations nazies et les jeunes mariés le recevaient en cadeau). Les Allemands ont eu beau jeu de dire après la guerre qu'ils ne l'avaient pas lu : Mein Kampf a été étudié dans les écoles, aux jeunes hitlériennes, il a été cité à tout-va.

Par ailleurs, son histoire éditoriale est particulièrement compliquée. Les éditions successives en allemand ont été amendées en fonction des visées du moment de la politique extérieure du Reich. Quant à l'histoire de ses traductions, elle reste à écrire.

Depuis 1946, les droits d'auteur du livre sont - comme l'ensemble des biens d'Hitler - la propriété du Land de Bavière. Le Land a tenté pendant des décennies de faire interdire la réédition du livre, intentant même de temps en temps des procès à l'étranger, comme en 1992 en Suède. Embarrassés, les fonctionnaires du ministère des finances du Land sont réticents à s'exprimer sur le sujet. Il semble cependant que la Bavière ait déjà anticipé la fin de ses droits et ait largement diminué ses interventions ces dernières années.

En France, la seule édition complète date de 1934. Elle a été publiée par Fernand Sorlot dans ses Nouvelles Editions latines. Sorlot était un curieux personnage, qui prenait beaucoup de liberté avec le droit d'auteur : ce militant nationaliste a publié Mein Kampf afin de dénoncer le danger nazi, avant de collaborer avec l'occupant. Il sera condamné à dix ans d'indignité nationale à la Libération. Les éditions Eher lui intentèrent un procès dès 1934, avec le soutien d'Hitler lui-même, pour atteinte au droit d'auteur. Non pas qu'Hitler ait voulu limiter la diffusion de son pensum de plus de 700 pages, mais il voulait en éviter une

Loi islamique instaurée en Libye : pour Juppé, il ...

MIVB-abonnementen voor jongeren 15 procent duurder...

Le «Livre Vert» de Kadhafi est-il un livre ?

Nicolay-café tussen de straathoertjes

"On ne va pas élargir Bruxelles"

Identités laïques ?

EUROPE HEEFT EEN ROOSEVELT NODIG

De Koekelberg à Wall Street, les Indignés sont par...

Pour Ioulia Timochenko: démocrates de tous les pay...

Tariq Ali : "Moi, l'athée, devenu un expert de l'i...

De Duve en appelle au message de Jésus

L'Église catholique décline

Diversité et égalité, ensemble

Woensdag werd het oude Wallonië begraven

Près d'un Belge sur deux ne rejette pas en bloc l'...

Bruxelles à l'aquarelle par Jacques Carabain

Vlaanderen verliest in de Copernicaanse omwentelin...

Intrede van de Dansaert-Waal

Nobelprijswinnaars Economie: "Eurocrisis makkelijk...

Une chaîne tunisienne attaquée par des islamistes ...

La Belgique est-elle sauvée?

Doomst waarschuwt N-VA voor vervagende lijn met VB...

Au TEC Charleroi, les pavés ont eu raison des clic...

Plaidoyer pour l'insertion de la littérature migra...

lecture exhaustive en France, pays qu'il attaquait violemment en annonçant l'expansion allemande. Sorlot fut condamné, mais les Nouvelles Editions latines ont continué jusqu'à aujourd'hui à publier le livre. D'où cette ironie de l'histoire : la seule période durant laquelle Mein Kampf a été interdit en France fut celle de l'Occupation. A côté de la version complète, mais à la traduction discutée, des dizaines de versions tronquées ont circulé avant la seconde guerre mondiale. Les sympathisants du nazisme ou les tenants d'une politique d'apaisement en ont gommé les parties les plus violentes contre les juifs ou la France, tandis que ses adversaires voulaient le diffuser à titre d'avertissement.

Aujourd'hui, la situation éditoriale de l'ouvrage varie selon les pays. Il existe une édition récente incomplète en Italie, un ouvrage d'extraits commentés en Israël. Le livre circule aussi largement dans le reste du monde, notamment en Amérique du Sud, en Europe de l'Est, dans le monde arabe et en Iran. En Inde, on le trouve partout, y compris dans les gares et les aéroports. Au Japon, une version manga touche la jeunesse. Les chiffres précis de diffusion manquent, mais il n'y a aucun signe de ralentissement des ventes. Chacun de ces pays y trouve une projection de ses extrémismes politiques : mythes aryens en Iran, antisémitisme catholique au sud de l'Amérique, fascination de l'esthétique du IIIe Reich auprès d'une partie du lectorat japonais. Le récent succès en Turquie - 100 000 exemplaires auraient été vendus en un trimestre en 2005 - serait lié à la montée du nationalisme (sur ces points, voir le documentaire et le livre d'Antoine Vitkine : Mein Kampf. Histoire d'un livre, Flammarion, 2009).

Le rapport du droit à Mein Kampf est donc bien complexe. Les contradictions et incohérences des règles de diffusion actuelles du texte surprennent. Certaines nations interdisent (dont l'Allemagne et l'Autriche), d'autres cultivent la passivité, d'autres acceptent l'application du droit d'auteur, d'autres encore ignorent la mise en oeuvre de ces droits. La France a trouvé une solution intéressante ex post : la cour d'appel de Paris, dans un arrêt du 11 juillet 1979 (Licra/Nouvelles Editions latines), a imposé l'insertion d'un avertissement. Cette approche a bien fonctionné jusqu'à ce que l'émergence d'Internet la remette en question.

Cependant, alors que l'Europe s'est construite sur son refus de la barbarie nazie, n'est-il pas surprenant qu'il n'existe aucune politique unifiée sur la diffusion d'un texte comme Mein Kampf ?

Nous pensons qu'il est impératif que 2015 soit l'année où Parlement et instances européennes publient une recommandation demandant qu'un avertissement soit inclus dans chaque nouveau volume. Cet avertissement serait inspiré de celui exigé en France depuis 1979. Nous proposons également que cette signalétique s'applique à Internet par une démarche volontaire des gestionnaires de sites et des moteurs de recherche.

Enfin, il est nécessaire que des éditions scientifiques soient publiées

Gabriel Ringlet : "La vie de prêtre est une vie bl..."

Islam's Pixie Provocateur Talks Allah, Liberty , a...

Wallonië heeft elektroshocks nodig

Scholen kampen met geloofscrisis

«Ce sont les gens comme Bart De Wever qui salissen...

Pour une écologie de l'humain

► septembre (50)

► août (28)

► juillet (51)

► juin (72)

► mai (74)

► avril (66)

► mars (84)

► février (84)

► janvier (120)

► 2010 (945)

► 2009 (851)

► 2008 (903)

en différentes langues et donc en français (un projet peu avancé existe en Allemagne, porté par l'Institut d'histoire contemporaine de Munich). L'usage en serait scientifique, pédagogique ; cela permettrait d'envisager enfin Mein Kampf comme un objet d'histoire et de battre en brèche un certain fétichisme qui entoure le texte. C'est un devoir d'histoire et de prévention pour l'avenir, d'autant plus nécessaire qu'aujourd'hui les cieux européens s'assombrissent sur les plans économique et politique.

Nous demandons la création d'un Observatoire de la prévention de la haine pour étudier et proposer des solutions autour de la diffusion de Mein Kampf en particulier et de l'ensemble des textes incitant à la violence (ce que les Anglo-Saxons nomment le "hate speech").

Les trois volets de l'initiative forment un tout. Mein Kampf doit devenir un objet d'explicitation et d'histoire. C'est le seul moyen d'en désamorcer le caractère si fascinant et si destructeur qu'il recèle encore.

Philippe Coen, juriste et fondateur de l'Initiative de prévention de la haine ;

Jean-Marc Dreyfus, historien (Université de Manchester) ;

Marie-Anne Frison-Roche, professeur de droit (Sciences Po Paris) ;

Dominique de la Garanderie, avocate, ancien bâtonnier du barreau de Paris ;

Olivier Orban, éditeur, PDG des éditions Plon ;

Ana Palacio, avocate, ancienne ministre des affaires étrangères espagnole.

Article paru dans l'édition du 07.10.11

COMMENTAIRE DE DIVERCITY

BRÛLEZ MEIN KAMPF !

On a envie de hurler : « brûlez Mein Kampf ! » Aussitôt on se ravise en raison de tous les arguments énoncés dans cette excellente analyse à laquelle nous renvoyons le lecteur.

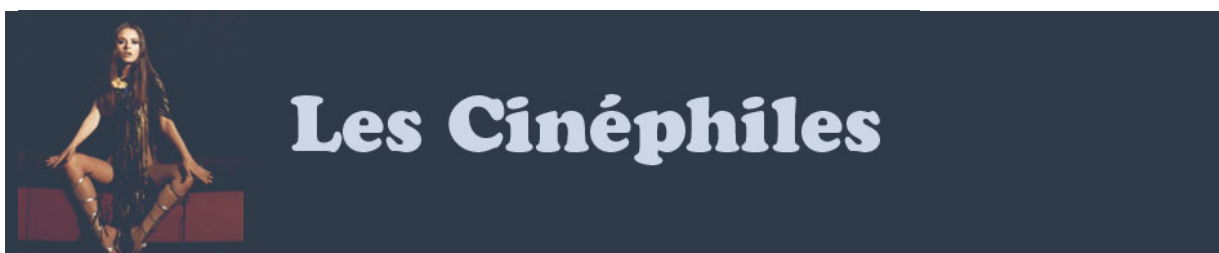
C'est vrai que ce bouquin est un illisible fatras et une incitation à la haine. Le brûler sur la place publique ? Surtout pas ! Mais pourquoi non ? Parce que ce serait imiter les bûches sur lesquels les nazis ont « confié à la flamme » le gros de la littérature juive et d'opposition.

L'éditer donc avec un avertissement, du genre de celui qu'on peut lire sur les paquets de cigarettes : « lire ceci peut nuire gravement à votre santé citoyenne ». Si on ne le fait pas, les néo nazis, il y en a plus qu'on n'imagine, trouveront à se fournir les extraits voulus sur la toile. Si on le fait au niveau européen on aura opté pour la transparence.

Donc publier avec un appareil critique, très critique.

« Mein Kampf doit devenir un objet d'explicitation et d'histoire. C'est le seul moyen d'en désamorcer le caractère si fascinant et si destructeur qu'il recèle encore. »

MG



Accueil FAQ Rechercher Membres Groupes www.Clap.ch S'enregistrer Connexion

Vous n'êtes pas connecté. [Connectez-vous](#) ou [enregistrez-vous](#)

QUI A DIT
QU'APPRENDRE
LA GUITARE ÉTAIT CHER ??

imusic-school
PREMIÈRE ÉCOLE DE MUSIQUE SUR INTERNET

POUR 9,90€/MOIS,
TON PROF C'EST UNE STAR

0 0 0
+1 Tweet J'aime

> **DIVERS** > **La Pinte**

"Mein Kampf", bientôt dans le domaine public

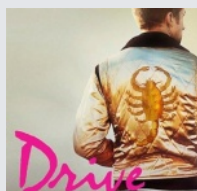
Partager Plus !

yavin

"Mein Kampf", bientôt dans le domaine public

Message n°1

par [yavin](#) le Lun 7 Nov - 16:30



yavin

Réalisateur

Messages: 1999
Points: 2603
Date d'inscription: 17/10/2009
Age: 22
Localisation: Vatergrün

Avec son passage dans le domaine public prévu fin 2015, Mein Kampf se paie un retour sous les spotlights. De quoi embarrasser spécialistes et chercheurs qui planchent sur un possible encadrement historique et pédagogique de cet ouvrage sulfureux.

Mein Kampf, le best-seller d'Adolf Hitler tombera le 31 décembre 2015 dans le domaine public et sera librement publiable. L'annonce tient plus de l'étape symbolique puisque qu'il est aussi facile de trouver l'ouvrage en trois clics sur internet qu'en version audio mp3 ou encore en tête des gondoles des librairies en Turquie ou dans certains pays du Maghreb... un joyeux bordel qui fait écho à une situation légale un peu compliquée.

Cachez cet ouvrage que je ne saurais voir

En effet, le Land de Bavière, qui a vu naître Adolf Hitler, régule et contrôle les droits d'auteurs. Enfin, il essaye... "Ce qui est troublant c'est qu'il y a des disparités de traitements entre les pays. Il y a un statut par pays ou par nation. Il n'y a aucune cohésion", explique Philippe Coen, juriste et fondateur de l'initiative de la prévention de la haine. Pour exemple, en France, la vente de ce livre a été autorisée par la Cour d'appel de Paris en 1979, compte-tenu de son intérêt historique et documentaire, et assortie d'une introduction historique de huit pages au début de l'ouvrage. En Allemagne, le livre est interdit car il tombe sous le coup de la loi contre la propagande nazie. A cela s'ajoute, beaucoup de versions illicites, tronquées, modifiées, édulcorées... Pour Pierre André Taguieff, sociologue et historien auteur de "La question Mein Kampf", la situation des droits n'est pas prête d'être éclaircie : "On ne sait rien de précis. Le land de Bavière est gêné, les Nouvelles Editions Latines qui éditent la version française sont gênées. Cela représente en effet des sommes et un héritage embarrassant."

[Source](#)

Faut-il s'indigner?



HAUT

Patator

Re: "Mein Kampf", bientôt dans le domaine public

Message n°2

par [Patator](#) le Lun 7 Nov - 16:35



Je ne pense pas. D'un point de vue historique (et non pas littéraire, loin de là), il est nécessaire que cet ouvrage puisse être lu. Même si ça entraîne quelques dérives inévitables.

Ceci n'est pas une critique.

Rechercher

Interne Google

Résultats par :
Messages Sujets

[Recherche avancée](#)

Derniers sujets

» [DVDs Novembre 2011 : Vos Achats](#)
Hier à 20:08 par [lorenzo](#)

» [En vrac, court et bref : vos avis sur le\(s\) film\(s\) que vous venez de voir!](#)
Hier à 19:47 par [Colghoun](#)

» [LA PLANETE DES SINGES : LES ORIGINES \(Rise of the Planet of the Apes\) de Rupert Wyatt \(2011\)](#)
Hier à 17:55 par [Mitchell](#)

Mots-clés

[harry](#) [films](#) [star](#)
[melancholia](#) [mother](#) [predator](#)
[house](#) [film](#) [tree](#)
[youtube](#) [pour](#)
[twilight](#) [noir](#) [moon](#)
[green](#) [iron](#) [drive](#) [niff](#)
[avatar](#) [Barbarella](#)
[life](#) [cinémathèque](#) [fall](#)
[transformers](#)
[classement](#) [carnet](#)

*L'Initiative de prévention
de la Haine*

Etats-Unis

Latitude - Views From Around the World

NOVEMBER 4, 2011, 9:02 AM

The Return of Mein Kampf

By SARAH WILDMAN

VIENNA — In Vienna’s leafy Augarten Park stand two enormous flak towers — vestiges of World War II. Beige and hulking, with walls four feet thick, they are as imposing as they are ugly. Impossible to ignore, they force a conversation.

The other day, at a café nearby, the historian Herwig Czech was talking about another World War II relic, much smaller but far more fearsome: “Mein Kampf.” Adolf Hitler’s personal-political 700-plus-page screed, the text that provided the opening overture and background music for the racist ideology of the Nazi period, enters the public domain in 2015. At that point, there will no longer be any legal control over its distribution.

European Pressphoto
Agency

This already scares a lot of people. “There are those who say, oh, it’s passé,” said the historian Jean-Marc Dreyfus, a colleague of Czech’s and an organizer of a conference held last month in Paris to discuss the implications of freely distributing “Mein Kampf.” “But my students tell me they find it engaging. It still ‘speaks’ in the psychoanalytic sense of the word.” And, he said, “It still sells.”

Limiting free speech is anathema to many Americans, but throughout Europe it has seemed like a proper means of shoring up democracy against the threat of fascism. In the immediate postwar period, nearly all European governments passed such restrictions on free speech. “It was believed we needed the laws to keep the lunatic fringe right at bay,” Czech explains.

In 1947, Austria adopted the Verbotsgesetz — or “Prohibition Act” — banning the Nazi Party and criminalizing the celebration, promotion, or adulation of Nazi ideology; in the 1990s, it was amended to prohibit Holocaust denial. (It was under this law that the English writer David Irving was jailed a few years ago for denying the existence of the gas chambers.) Distributing and displaying Nazi paraphernalia is forbidden here. Germany, Belgium, the Czech Republic, France, Lichtenstein, Luxembourg, Lithuania — all these countries also criminalize revisionism and restrict various forms of speech and publications about the Holocaust. And for nearly 70 years, the German state of Bavaria, which holds the copyright for “Mein Kampf,” has [fought heartily against the book’s publication](#) in any country where it is possible to fight it.

But now the rationale behind these restrictions is being questioned. While they may have helped limit the widespread distribution of “Mein Kampf” in Europe, repressive tactics of this kind have not aged well in the Internet era. (The book was never fully

blocked anyway: in the 1980s, the U.S. Army sold it in some of its “Stars and Stripes” shops across Germany. And libraries often held copies.) Preventing a book’s publication today is largely a symbolic move.

“Mein Kampf” is widely available, in its entirety, across the Web. It has been a hit in Japan and Turkey in recent years; it has sold briskly in South America and the Middle East; and it has shown up, like a nefarious inspiration, in such ugly places as [the rantings of the Norwegian mass murderer Anders Breivik](#). By 2008, an estimated 70,000,000 copies had been put into circulation since the book was first published in 1925, according to [HatePrevention.org](#), a consortium of academics and activists. In other words, the restrictions on its publication may have enabled a kind of willful ignorance, a means of not recognizing the continued impact of the book’s ideas on society.

And so as Europe faces the end of the copyright on one of the most painful texts of the 20th century, some people now believe that the best course of action is not to extend the ban, but to publish “Mein Kampf” with extensive annotations that explain how the book was used and what it wrought — that recognize its continued presence. “Our idea is a zero-censorship effort,” says Philippe Coen, a French attorney at the forefront of [HatePrevention.org](#), which organized the recent conference in Paris. He, like Dreyfus, favors the pedagogical approach to the publication of Hitler’s manifesto.

As the war’s last eyewitnesses die out, Coen warns, new ways must be learned to ward off the ideology behind the text without being afraid of the text itself.

Sarah Wildman writes about the intersection of culture and politics, and history and memory in Europe and the United States.

The Creation of Bell Labs

1925

[Walter Gifford](#), president of AT&T, consolidated Western Electric Research Laboratories and part of the engineering department of the [American Telephone & Telegraph company \(AT&T\)](#) to form [Bell Telephone Laboratories](#).

Filed under: [Science, Technology / Engineering, Telecommunications, Telephone](#) | [Bookmark this entry »](#)

A Massive Central Library on Microform for Printing on Demand

1925

Robert B. Goldschmidt and [Paul Otlet](#) published "La Conservation et la diffusion internationale de la pensée" as publication no. 144 of the Institut international de bibliographie (Brussels).

This work described their plans for a massive library where each volume existed as master negatives and positives on microform, and where items were printed on demand for interested patrons.

Filed under: [Imaging / Photography, Libraries, Publishing](#) | [Bookmark this entry »](#)

Blue-Print for The Third Reich

1925 – 1927

[Adolf Hitler](#) published [Mein Kampf](#) in Munich, the first volume of which he dictated in prison to his associate [Rudolf Hess](#) after the abortive [Beer Hall Putsch](#) in Munich, November 1923.

One of the most influential books ever published, and possibly the most evil, the publication history, as well as the contents of this work, continue to be intensively reviewed by scholars, and read by people of different political persuasions, including extremists. The Wikipedia article on *Mein Kampf* contains unusually thorough documentation concerning its publication history.

Though publication of *Mein Kampf* was banned in some countries in 1947, it continued to sell widely in print in many languages, and according to a [New York Times article](#) published in November 2011, it had sold over 70 million copies by 2008. It was also freely distributed on the Internet. In 2011, with the pending expiration of its copyright, issues were raised concerning the dangers of allowing this text to circulate freely, and how it might be used to counteract prejudice and Holocaust denial, if that would be possible:

"In 1947, Austria adopted the Verbotsgesetz — or “Prohibition Act” — banning the Nazi Party and criminalizing the celebration, promotion, or adulation of Nazi ideology; in the 1990s, it was amended to prohibit Holocaust denial. (It was under this law that the English writer David Irving was jailed a few years ago for denying the existence of the gas chambers.) Distributing and displaying Nazi paraphernalia is forbidden here. Germany, Belgium, the Czech Republic, France, Lichtenstein, Luxembourg, Lithuania — all these countries also criminalize revisionism and restrict various forms of speech and publications about the Holocaust. And for nearly 70 years, the German state of Bavaria, which holds the copyright for “Mein Kampf,” has fought heartily against the book’s publication in any country where it is possible to fight it.

But now the rationale behind these restrictions is being questioned. While they may have helped limit the widespread distribution of “Mein Kampf” in Europe, repressive tactics of this kind have not aged well in the Internet era. (The book was never fully blocked anyway: in the 1980s, the U.S. Army sold it in some of its “Stars and Stripes” shops across Germany. And libraries often held copies.) Preventing a book’s publication today is largely a symbolic move.

“Mein Kampf” is widely available, in its entirety, across the Web. It has been a hit in Japan and Turkey in recent years; it has sold briskly in South America and the Middle East; and it has shown up, like a nefarious inspiration, in such ugly places as the rantings of the Norwegian mass murderer Anders Breivik. By 2008, an estimated 70,000,000 copies had been put into circulation since the book was first published in 1925, according to HatePrevention.org, a consortium of academics and activists. In other words, the restrictions on its publication may have enabled a kind of willful ignorance, a means of not recognizing the continued impact of the book’s ideas on society.

"And so as Europe faces the end of the copyright on one of the most painful texts of the 20th century, some people now believe that the best course of action is not to extend the ban, but to publish 'Mein Kampf' with extensive annotations that explain how the book was used and what it wrought — that recognize its continued presence. 'Our idea is a zero-censorship effort,' says Philippe Coen, a French attorney at the forefront of HatePrevention.org, which organized the recent conference in Paris. He, like Dreyfus, favors the pedagogical approach

to the publication of Hitler's manifesto"

(<http://latitude.blogs.nytimes.com/2011/11/04/the-return-of-mein-kampf/?nl=opinion&emc=tyb1>, accessed 12-14-2011).

Filed under: [Book History](#), [Censorship](#), [Freedom / Privacy / Security](#), [Law / Copyrights / Patents](#), [Military / Warfare / Cyberwarfare](#), [Prejudice / Antisemitism](#), [Publishing](#), [Social / Political](#) | [Bookmark this entry »](#)

Sarnoff Creates NBC

1926

[David Sarnoff](#) of [Radio Corporation of America \(RCA\)](#) created the [National Broadcasting Corporation \(NBC\)](#) for radio broadcasting.

Filed under: [Communication](#), [Electric and Electronic Media](#), [Radio](#), [Telecommunications](#) | [Bookmark this entry »](#)

The Basic Equations for Two-Species Interactions

1926

Mathematician and mathematical biologist [Vito Volterra](#) published "Variazioni e fluttuazioni del numero d'individui in specie animali conviventi" in *Mem. R. Acad. Naz. dei Lincei* (ser.6) II, 31-113.

This work was translated into English and published in the journal *Nature* the same year as "Fluctuations in the abundance of a species considered mathematically". In this paper Volterra created the basic equations for two species interactions.

Filed under: [Ecology / Conservation / Planning](#), [Mathematics / Logic](#), [Science](#) | [Bookmark this entry »](#)

The First Demonstration of Television

January 26, 1926

[John Logie Baird](#) gave [the world's first demonstration of his electromechanical television system](#) to fifty scientists assembled in his attic workshop.

Filed under: [Electric and Electronic Media](#), [Technology / Engineering](#), [Telecommunications](#), [Television](#) | [Bookmark this entry »](#)

The International Federation of Library Associations is Founded

1927

The [International Federation of Library Associations and Institutions \(IFLA\)](#) was founded in Edinburgh, Scotland.

Filed under: [Libraries](#) | [Bookmark this entry »](#)

Invention of Magnetic Tape

1927

[Fritz Pfeleumer](#) invented magnetic tape for recording sound, coating very thin paper with iron-oxide using lacquer as glue. He sold the rights to [AEG](#) in 1932.

Filed under: [Electric and Electronic Media](#), [Music](#), [Sound / Video Recording](#) | [Bookmark this entry »](#)

Animal Ecology

1927

English biologist and animal ecologist [Charles Sutherland Elton](#) published *Animal Ecology*. In this book Elton integrated the concepts of food chains, pyramids of numbers, and the "niche" into a useful framework for ecology.

Filed under: [Ecology / Conservation / Planning](#), [Food / Wine / Cookery / Diet](#), [Science](#) | [Bookmark this entry »](#)

Formation of Remington Rand

*L'Initiative de prévention
de la Haine*

Roumanie



- [Contact](#)
- [Campanii](#)
- [Cultura](#)
- [Editorial](#)
- [Eveniment](#)
- [Interviuri](#)
- [Marketing I Comunicare](#)
- [Media](#)
- [Tehnologie](#)
- [Zvonuri](#)
- [Video](#)

- [Home](#) »
- [“Mein Kampf” intră în domeniul public în 2016. Este nevoie de un marcaj special pentru acest volum?](#)

-

-

search

7
Oct



tagged: [Adolf Hitler](#), [domeniu public](#), [Mein Kampf](#)

[“Mein Kampf” intră în domeniul public în 2016. Este nevoie de un marcaj special pentru acest volum?](#)

Posted by [Tudor Borcea](#) in [Eveniment](#), [Media](#)

Numeroși juriști, istorici, filosofi și editori solicită aplicarea unui “marcaj” cu caracter universal și lămuritor, la fel ca pentru țigarete și alcool, care să însoțească difuzarea volumului “Mein Kampf” de Adolf Hitler, ce va intra în domeniul public începând din 2016.

Deși această carte, care promovează ideologia nazistă și ura rasială, este interzisă în Germania și în Austria, și doar landul Bavaria (unde se afla ultima reședință cunoscută a lui Hitler) este proprietarul drepturilor, volumul circulă în numeroase regiuni ale lumii și este difuzat frecvent pe internet. Situația lui editorială diferă de la o țară la alta.

“Intrarea lui în domeniul public, începând din 1 ianuarie 2016, la 70 de ani de la moartea autorului, riscă să impulsioneze difuzarea lui și ar fi poate timpul să fie implementat un instrument universal de lectură”, afirmă Philippe Coen, juristul aflat la originea acestei propuneri, alături de alți profesioniști – în principal istorici, juriști și foști diplomați europeni, precum fostul ministru de Externe spaniol Ana Palacio.

Acești experți au înființat asociația “Inițiativa pentru prevenirea urii”.

Philippe Coen concepe acest “instrument” nu ca pe o cenzură, ci ca “un marcaj” universal, ce va fi aplicat pe fiecare ediție tipărită (cum se procedează deja în Franța, încă din anul 1979), dar și pe cărțile în format electronic și pe site-urile care postează texte sau extrase, la fel cum se procedează pentru “filme, programe TV, jocuri video, muzică, alcool și țigarete”, dar pe baza “voluntariatului”.

Deși cifrele care precizează gradul de difuzare a cărții lui Hitler lipsesc, în Japonia, afirmă Coen, acest volum a devenit un bestseller manga în 2009. “S-a răspândit în lumea arabă, în Iran, în India și în Liban și se estimează că volumul s-a vândut în 100.000 de exemplare în Franța, după anul 1945”, a adăugat el.

“Mein Kampf”, vândut în 12 milioane de copii în Germania între anii 1923 și 1945, unde este interzis în prezent, este în schimb autorizat în Statele Unite și în Marea Britanie, în numele libertății de exprimare și face parte din lecturile care l-au inspirat pe Anders Behring Breivik, autorul atentatelor ucigașe din 22 iulie din Norvegia.

Philippe Coen a lansat un site special creat pentru acest subiect (www.hateprevention.org), ce conține lista persoanelor care sprijină propunerea sa, dar și lista participanților la un forum public ce va fi organizat la Paris pe 11 octombrie, în prezența a numeroși specialiști.



sursa: [mediafax](#)



Be the first of your friends to like this.



2

Related Posts

- 
[“Tea with Hitler, toast with Mussolini”. The Times despre regele Mihai: “Ceai cu Hitler, toast cu Mussolini”](#)
- 
[Hitler, amendat pentru depășirea vitezei legale. Cum a încercat să scape de sancțiune](#)
- 
[Adolf Hitler în fotografii color rare](#)

Leave a Reply

Name (required)

Mail (will not be published) (required)

Website

Submit Comment

Editor coordonator

Catalin Dumitrescu

Editor

Tudor Borcea

Redactori

Valeriu Gardin

Cornel Ivan

Colaboratori

Florin Iaru

Radu Ghitulescu

Angela Baci

Bogdan Luca

Mihai Vlad

Teodora Migdalovici

Blogroll

- [Broadband TV News](#)
- [Hotnews – Cultură](#)
- [Hotnews – Media / Publicitate](#)
- [IAA.ro](#)
- [Intact News](#)
- [Mediafax – Cultură / Media](#)
- [Mediafax – Revista presei](#)
- [Radio Cultura](#)
- [Variety](#)
- [Victor Ciutacu – Vorbe Grele](#)
- [WebPR](#)

*L'Initiative de prévention
de la Haine*

Singapour

History Controversy in the News

This blog attempts to chronicle groundbreaking historical information when it appears in the Singapore mass media, with particular attention to History in Southeast Asia

FRIDAY, DECEMBER 2, 2011

➔ The Return of Mein Kampf



The Return of Mein Kampf

By SARAH WILDMAN

VIENNA — In Vienna's leafy Augarten Park stand two enormous flak towers — vestiges of World War II. Beige and hulking, with walls four feet thick, they are as imposing as they are ugly. Impossible to ignore, they force a conversation.

European Pressphoto Agency

The other day, at a café nearby, the historian Herwig Czech was talking about another World War II relic, much smaller but far more fearsome: "Mein Kampf." Adolf Hitler's personal-political 700-plus-page screed, the text that provided the opening overture and background music for the racist ideology of the Nazi period, enters the public domain in 2015. At that point,

there will no longer be any legal control over its distribution.

This already scares a lot of people. "There are those who say, oh, it's passé," said the historian Jean-Marc Dreyfus, a colleague of Czech's and an organizer of a conference held last month in Paris to discuss the implications of freely distributing "Mein Kampf." "But my

Blog Archive

▼ 2011 (31)

▼ December (20)

[History and Fashion - BBC](#)

[Frank Wild in final journey out of Shackleton's sh...](#)

[China: Tens of thousands of ruins 'disappear' - BB...](#)

[Human zoos: When real people were exhibits By Hugh...](#)

[Obituary: Vaclav Havel Vaclav Havel: Engineer of t...](#)

[How Germany's feared Scharnhorst ship was sunk in ...](#)

[Canadian soldier's Christmas with D-Day hero Lord ...](#)

[Remembering Nagasaki and Hiroshima - Wall Street J...](#)

[Tyranny and Indifference: Vaclav Havel and Kim Jon...](#)

[Vaclav Havel - Foreign Policy Journal 2011](#)

[The Day of Hitler's Death: Even Now, New Glimpses:...](#)

[The Return of Mein Kampf](#)

[Adolf and Eva - NY Times](#)

[WWII Book Review - Max Hastings The World At War](#)

[Lana Peters, Stalin's Daughter, Dies at 85 - NY Ti...](#)

[Stalin's daughter Lana Peters dies in US of cancer...](#)

[Trial of Khmer Rogue Nuon Chea, Khieu Samphan, Ien...](#)

[WWII Plans to invade Britain](#)

[Sub Escape of WWII](#)

[Sungai Batu, Kedah archaeology](#)

▶ November (2)

▶ October (2)

▶ August (2)

students tell me they find it engaging. It still



‘speaks’ in the psychoanalytic sense of the word.” And, he said, “It still sells.”

Limiting free speech is anathema to many Americans, but throughout Europe it has seemed like a proper means of shoring up democracy against the threat of fascism. In the immediate postwar period, nearly all European governments passed such restrictions on free speech. “It was believed we needed the laws to keep the lunatic

fringe right at bay,” Czech explains.

In 1947, Austria adopted the Verbotsgesetz — or “Prohibition Act” — banning the Nazi Party and criminalizing the celebration, promotion, or adulation of Nazi ideology; in the 1990s, it was amended to prohibit Holocaust denial. (It was under this law that the English writer David Irving was jailed a few years ago for denying the existence of the gas chambers.) Distributing and displaying Nazi paraphernalia is forbidden here. Germany, Belgium, the Czech Republic, France, Lichtenstein, Luxembourg, Lithuania — all these countries also criminalize revisionism and restrict various forms of speech and publications about the Holocaust. And for nearly 70 years, the German state of Bavaria, which holds the copyright for “Mein Kampf,” has fought heartily against the book’s publication in any country where it is possible to fight it.

But now the rationale behind these restrictions is being questioned. While they may have helped limit the widespread distribution of “Mein Kampf” in Europe, repressive tactics of this kind have not aged well in the Internet era. (The book was never fully blocked anyway: in the 1980s, the U.S. Army sold it in some of its “Stars and Stripes” shops across Germany. And libraries often held copies.) Preventing a book’s publication today is largely a symbolic move.

“Mein Kampf” is widely available, in its entirety, across the Web. It has been a hit in Japan and Turkey in recent years; it has sold briskly in South America and the Middle East; and it has shown up, like a nefarious inspiration, in such ugly places as the rantings of the Norwegian mass murderer Anders Breivik. By 2008, an estimated 70,000,000 copies had been put into circulation since the book was first published in 1925, according to HatePrevention.org, a consortium of academics and activists. In other words, the restrictions on its publication may have enabled a kind of willful ignorance, a means of not recognizing the continued impact of the book’s ideas on society.

And so as Europe faces the end of the copyright on one of the most painful texts of the 20th century, some people now believe that the

- ▶ June (1)
- ▶ January (4)
- ▶ 2010 (6)
- ▶ 2009 (28)
- ▶ 2008 (43)
- ▶ 2007 (42)

The Historian Bluesman

Social Studies Singapore

Singapore, Singapore, Singapore
“In the real world, nothing happens at the right place at the right time. It is the job of journalists and historians to correct that.” - Mark Twain And that is what this blog attempts to do and to put it on the public domain. Knowledge is power and it has to come free for all.

👤 [View my complete profile](#)

best course of action is not to extend the ban, but to publish “Mein Kampf” with extensive annotations that explain how the book was used and what it wrought — that recognize its continued presence. “Our idea is a zero-censorship effort,” says Philippe Coen, a French attorney at the forefront of HatePrevention.org, which organized the recent conference in Paris. He, like Dreyfus, favors the pedagogical approach to the publication of Hitler’s manifesto.

As the war’s last eyewitnesses die out, Coen warns, new ways must be learned to ward off the ideology behind the text without being afraid of the text itself.

Posted by Social Studies Singapore at [5:56 PM](#)

0 comments:

[Post a Comment](#)

[Newer Post](#)

[Home](#)

[Older Post](#)

Subscribe to: [Post Comments \(Atom\)](#)